



Inspiration Bénin, au cœur des mondes africains

Résidences artistiques – Institut français du Bénin 2024

œuvre du plasticien béninois Prince Toffa

Ces résidences de recherche et de rencontres doivent contribuer à l'éclosion de projets originaux. Elles s'adressent à des artistes francophones qui portent un projet de recherche singulier nécessitant un séjour d'immersion au Bénin. Dans leur projet, les candidat(e)s devront nécessairement inclure dans leur démarche un questionnement et/ou une inspiration liés au Bénin (histoire et actualité, savoir-faire, patrimoine matériel et immatériel, scènes créatives contemporaines, etc.).

Durant leur séjour, les artistes devront obligatoirement être accompagnés par un partenaire béninois désireux de collaborer à la démarche du résident et de partager son expertise et ses réseaux.

L'Institut français du Bénin prévoit la mise en œuvre d'actions de valorisation du travail des résident.e.s (événements, expositions, édition de catalogues, ...).

Calendrier

28-06-2024

publication de l'appel à candidature

30-08-2024

clôture du dépôt des dossiers de candidatures

10-10-2024

annonce des résultats

Du 1^{er} novembre 2024 au 30 avril 2025

mise en œuvre des résidences

Conditions d'accueil et soutien financier

L'IFB prend en charge :

- Les coûts de la mobilité internationale (billet d'avion A/R + frais de visa) – allocation forfaitaire de 1 500 euros*
- Une bourse de résidence (permettant de couvrir les frais d'hébergement, frais de bouche, transport local) – allocation forfaitaire mensuelle de 1 500 euros*
- Une bourse de production – allocation forfaitaire de 4 500 euros*

**montant susceptible d'être ajusté en fonction du projet*

Conditions d'éligibilité

L'artiste doit :

- Être inscrit dans une démarche professionnelle depuis au moins 5 ans,
- S'exprimer et évoluer dans une des disciplines suivantes :
 1. Arts visuels (peinture, sculpture, installation, dessin, arts numériques...)
 2. Nouvelles écritures scéniques (théâtre, danse, performance) ou cinématographiques.
- Être disponible durant toute la période de résidence (cf. calendrier) ;
- Parler français (toute nationalité acceptée) ;
- Avoir identifié un partenaire béninois pouvant apporter une contribution significative dans le processus de recherche. Ce partenaire doit par exemple pouvoir créer les conditions favorables à l'accueil de l'artiste, collaborer dans le projet, partager son expertise et contribuer à l'insertion du candidat dans l'écosystème béninois ;
- Fournir une lettre d'engagement du partenaire béninois détaillant la collaboration envisagée.

Le projet de résidence doit :

- Se dérouler entre le 1er novembre 2024 et le 30 avril 2025, sur une période de 1 ou 2 mois pleins ;
- Travailler un lien avec le Bénin et démultiplier les opportunités de rencontres et de réflexions partagées avec les acteurs béninois.

Critères d'évaluation

- Le parcours de l'artiste ;
- La pertinence du projet proposé, l'originalité et le potentiel d'innovation du projet ;
- La nécessité d'une résidence au Bénin et la plus-value pour le partenaire béninois (et plus largement pour le milieu artistique et culturel béninois) ;
- Le choix du partenaire béninois associé ;
- La faisabilité du projet ;
- Le cofinancement éventuel pouvant être apporté par l'artiste.

Modalités de dépôt des dossiers de candidature

Remplir et déposer une fiche de synthèse.

Déposer les documents suivants :

1. dossier artistique ou portfolio permettant d'apprécier le parcours artistique du/de la candidat.e
2. un CV détaillé du/de la candidat.e
3. un dossier de présentation du projet de résidence précisant les motivations de la demande, la nature du projet de recherche, la corrélation avec le partenaire béninois, les références d'autres institutions/personnalités (du Bénin) contactées pour la conduite du projet, la durée du séjour, les suites envisagées du projet (max 4 pages)
4. une présentation du partenaire béninois
5. une lettre d'engagement du partenaire béninois impliqué dans le projet en détaillant son rôle précis et ce qu'il met à disposition du/de la candidat.e ;
6. une lettre de recommandation d'une institution culturelle.

Fournir une attestation sur l'honneur certifiant :

1. que le candidat a pris connaissance des conditions générales ;
2. que le candidat est le seul auteur – la seule autrice des œuvres mentionnées dans le dossier de candidature ;
3. que le candidat sera libéré de toutes éventuelles activités professionnelles pendant toute la durée du séjour.

Dépôt des dossiers

Le dépôt des dossiers doit se faire au format électronique (version pdf uniquement) à l'adresse **inspirationbenin@if-benin.com**, au plus tard le **30 août à 18h00**. (Si les fichiers font plus de 2Mo, merci de privilégier un envoi par *wetransfer*, en prévoyant une validité au-delà de la date limite de dépôt). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Les candidats recevront une notification des **résultats à compter du 10 octobre 2024**.

